



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du
9 mai 2024
#29

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPP propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS

REJOIGNEZ L'ADLPP POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON

ANTISÉMITISME



Antisémitisme, antisionisme... Quelles définitions derrière ces mots ? Les réponses d'un historien Dominique Vidal

Ces mots sont beaucoup utilisés en raison de la guerre à Gaza et des soutiens apportés aux Palestiniens ces dernières semaines. Mais que signifient-ils précisément et comment ont-ils évolué ? Dominique Vidal, journaliste et historien, auteur de "Antisionisme = antisémitisme ?" répond aux questions de franceinfo.

Sommaire

1. Quelle est la différence entre antisémitisme et antisionisme ?
2. Y a-t-il eu une évolution de l'antisionisme au fil des années ?
3. Que pensez-vous des discours qui affirment qu'être antisioniste, c'est forcément être antisémite ?



Le risque de l'antisémitisme gagne les campus universitaires

Enquête | Le gouvernement organise des assises contre l'antisémitisme, lundi 6 mai, afin de répondre à la forte augmentation des agressions ou injures visant les juifs depuis le 7 octobre. Dans les facultés, des étudiants juifs souffrent d'un climat d'ostracisme et d'une absence de dialogue qui les poussent à la discrétion, voire à quitter leur établissement.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
La Croix, le 6 mai 2024**

(...)

Selon une étude Ifop parue en septembre, juste avant l'attaque du Hamas, 9 étudiants juifs sur 10 assuraient avoir déjà été la cible d'une injure, d'une agression ou d'une remarque véhiculant un stéréotype. Dans ce contexte déjà difficile, l'intervention de Tsahal à Gaza, qui a causé des dizaines de milliers de victimes civiles palestiniennes, attise un antisionisme radical, qui peut verser dans l'antisémitisme et vient réveiller toutes les formes de haine. L'université de Nantes a ainsi porté plainte, le 26 mars, après la découverte de tags antisémites à caractère néonazi sur l'un de ses campus.

(...)

Lorenzo, qui a lui-même milité à l'Union syndicale Solidaires et au NPA, connaît bien la rhétorique antisioniste. Il constate toutefois un changement d'intensité avec le refus, chez certains, de condamner l'action terroriste du 7 octobre, y voyant « un acte de résistance ». « Cette incapacité totale à exprimer une forme de compassion à l'égard des Israéliens est révélatrice de cet antisémitisme de gauche », dénonce-t-il.

Les militants actifs dans les comités Palestine présents sur les campus sont selon lui très minoritaires, mais ils contribuent à désinhiber la parole. « À Paris-Diderot, je connais une dizaine d'étudiants juifs qui se sont fait traiter de "youpin". Le mot sioniste est devenu une insulte. » Lorenzo a rejoint le collectif Golem (1), qui réunit des militants de gauche, pour l'essentiel juifs, qui ne se retrouvent plus dans leurs organisations et refusent d'être « pris en tenaille entre antisémitisme d'extrême droite et d'extrême gauche », comme le résume le doctorant.

(...)

Au-delà de l'antisémitisme au sens strict, c'est cette chappe de plomb sur la réflexion, dont l'université est pourtant le sanctuaire, qui déprime les étudiants juifs. « Il n'y a plus de place pour la nuance », déplore Lorenzo. « Sioniste = fasciste », résume l'Alsacienne Natacha. Le président de Paris XIII assume avoir joué la carte de la prudence. Il assure toutefois que l'équipe de direction envisage de proposer quelque chose après la prochaine rentrée, conscient que l'institution ne peut pas en rester là.



ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



SONDAGE | 76 % des Français sont favorables à la « tolérance zéro » dès la première atteinte à la laïcité à l'école

Selon un sondage CSA pour Europe 1, CNews et "Le Journal du Dimanche", plus de trois-quarts des Français sont favorables à l'application de la "tolérance zéro" dès la première atteinte à la laïcité à l'école. Avec, toutefois, d'importantes disparités selon la proximité politique des sondés.

[Lire la suite](#)



CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN



Gaza : "Aujourd'hui dans les universités, nous sommes en face d'un mouvement du cœur", affirme Henri Leclerc

Gaza : "Aujourd'hui dans les universités, nous sommes en face d'un mouvement du cœur", affirme Henri Leclerc.

[Écouter la suite](#)



ÉDUCATION NATIONALE



Éducation nationale ou instruction nationale ? Confusion ou mélange des genres ?

« L'instruction éclaire l'esprit ; l'éducation règle les mœurs. »

C'est ainsi que le précurseur de la sociologie et homme politique français, Alexis de Tocqueville, percevait les choses. Son contemporain, Jules Ferry, mit en œuvre en partie cette vision en rendant, en 1882, l'instruction non seulement obligatoire, mais aussi laïque. À chaque instituteur et institutrice fut alors confiée la mission de donner aux élèves une éducation morale et une instruction civique. Éducation, instruction... deux termes qui ont en commun l'idée de transmission mais qui diffèrent quant à leurs champs d'action respectifs. Le changement de nom du ministère de l'Instruction publique en celui de l'Éducation nationale en 1932 a d'autant plus brouillé les cartes.

Simple maladresse langagière ou volonté sous-jacente concernant le rôle dévolu à l'école ? L'école doit-elle se charger entièrement de l'éducation des enfants sur tous les plans, ou se contenter de l'instruction, de l'enseignement des savoirs ? Regardons cela de plus près en étudiant la question sous différents prismes.

[Lire la suite](#)



FÉMINISME UNIVERSALISTE



Le cri d'alarme d'Élisabeth Badinter face au déclin démographique : "S'il continue à ce rythme..."

Idées | Éducation positive, GPA, RN... La philosophe, qui publie "Messieurs, encore un effort...", s'inquiète de la chute de la natalité qui pourrait entraîner un retour de bâton conservateur et religieux contre les femmes.

[Lire la suite](#)



FRÈRE MUSULMAN



Comment les Frères musulmans tissent-ils leur toile jusqu'au cœur des institutions européennes ?

Gérald Darmanin part en guerre contre les Frères musulmans. Cette idéologie islamiste infuse la société française. Selon une source au sein du renseignement, leur objectif est "d'instaurer un califat mondial dans laquelle la loi de Dieu régit tous les aspects de la vie humaine". Et pour cela, ils tissent leur toile jusqu'au cœur des institutions européennes.

[Écouter la suite](#)



"Ils veulent rendre la société charia-compatible" : l'appel de Darmanin contre les Frères musulmans

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin fait la une du JDD consacrée à son « offensive publique contre l'islamisme » ce dimanche 5 mai. Dans son viseur ? Les Frères musulmans, que le ministre qualifie « d'organisation vicieuse » car elle use de « méthodes nettement plus douces » que le terrorisme, en travaillant au « basculement progressif de tous les pans de la société dans la matrice islamique ».

Sommaire

1. « LA STRATÉGIE PREMIÈRE, CELLE DE LA VICTIMISATION »,
2. EN LIGNE DE MIRE, « UN PROJET POLITIQUE ».

[Lire la suite](#)



Le gouvernement demande un rapport sur l'influence de l'islam politique en France

ÉTAT DES LIEUX | Le gouvernement a confié une mission à deux hauts fonctionnaires sur « l'islamisme politique et la mouvance des Frères musulmans » chargée de rendre un rapport à l'automne.

[Lire la suite](#)



ISLAM POLITIQUE



INFO EUROPE 1 | Les profils des influenceuses de mode islamique qui banalisent les signes extérieurs du fondamentalisme

Pendant des années, les tenues islamiques comme le voile, l'abaya, l'hijab ou encore le qamis pour les hommes, étaient surtout portées par une minorité de fidèles musulmans rigoristes. Aujourd'hui, elles sont largement répandues dans l'espace public. Selon les informations Europe 1, une note du renseignement territorial met en évidence cette tendance largement favorisée par des entrepreneuses musulmanes.

[Écouter la suite](#)



École, entreprises, hôpital, administration... Comment l'islam militant transforme la France

ENQUÊTE | Tous les secteurs d'activité, ou presque, sont confrontés aux revendications religieuses d'une partie croissante de la population musulmane. Cette tendance à l'affirmation identitaire crée des tensions dans les rapports sociaux, comme le montrent les multiples témoignages que nous avons recueillis.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 3 mai 2024

(...)

"Port du voile, de l'abaya, prières, police des mœurs, etc., autant d'atteintes que le jeune homme tente de contrer tout en essayant d'expliquer et de replacer la laïcité au milieu de l'école. « J'ai constaté, ces dernières années, une bigoterie exacerbée chez

ces jeunes. Elle est bien plus marquée que chez leurs parents ou grands-parents. Les périodes de ramadan sont particulièrement difficiles, constate-t-il. Nous devons faire appliquer le règlement. Les élèves, même s'ils jeûnent, doivent se rendre au réfectoire. Beaucoup s'insurgent contre le seul fait d'être à côté de camarades en train de manger. On se retrouve face à des élèves qui prient, psalmodient et imposent leurs règles, parfois avec violence. »

Fabrice a été particulièrement marqué par le sort de cet élève considéré comme « sataniste » par certains de ses camarades de confession musulmane : « Ils l'ont passé à tabac dans la cour au nom de leur religion. » Selon l'assistant d'éducation, cet incident a été traité par la direction comme une simple bagarre. Il évoque aussi la

mésaventure de ce professeur qualifié de « kouffar » et menacé par un élève, connu aussi pour des faits de délinquance, parce qu'il aurait eu l'audace de critiquer l'islam. « Ce même individu m'a réservé le même traitement. J'ai commis, selon lui, la faute de répondre à la question d'une élève sur l'abaya et le voile à l'école. Pour respecter les limites de ma mission, j'ai rappelé la loi de 2004. Il m'a fallu des semaines de bras de fer avec la direction pour obtenir une sanction : une seule et unique journée d'exclusion. »

Les mots de Fabrice à l'endroit des personnels encadrants ne sont pas assez durs, tant il considère qu'ils sont le maillon faible contre l'entrisme islamiste. « Ils ont souvent peur, regrette-t-il. Dans mon cas, l'élève est bien connu. À 15 ans, il est très présent et actif avec sa famille dans le deal de drogue mais aussi au sein de la mosquée locale. La direction le sait mais préfère détourner le regard. »

C'est le fameux « pas de vagues » trop souvent invoqué que Bernard, professeur dans un établissement « difficile » des Hauts-de-Seine, dénonce. Dans ce lycée, « gangrené » par les syndicats d'extrême gauche, dont il dit qu'ils sont souvent bien plus prompts à défendre le communautarisme que les principes de neutralité de l'école, la terreur et l'omerta règnent. Un climat propice à un entrisme islamiste décomplexé. « Pour eux, ça n'existe pas. Ils ne voient pas le voile ni les abayas. C'est le déni, accuse Bernard. Et les professeurs sur ma ligne sont terrorisés à l'idée de s'exprimer, ou isolés et ostracisés. C'est mon cas. Dans ma classe, j'ai eu des élèves fichés S. Je ne savais pas qui ils étaient, ni les faits reprochés. Certains sujets m'étaient interdits. Pendant un cours, un élève, de toute évidence salafiste, m'a menacé parce que j'expliquais que le roi du Maroc est le commandeur des croyants. Quand il s'est agi de parler de la Shoah, les remarques antisémites ont fusé. Certains regrettaient, ouvertement, que les nazis n'aient « pas fini le boulot » ou clamaient que « les juifs l'avaient bien mérité ». Le problème, c'est qu'au sein de l'établissement, les petites lâchetés de la direction vous laissent seul face à ces comportements. »

(...)

L'obstétrique et la gynécologie sont en première ligne face à la montée des revendications liées à l'islam. Le phénomène, « en expansion continue » selon un médecin qui a exercé dans plusieurs établissements en région parisienne et à travers la France, n'est pas récent. Il peut avoir des conséquences dramatiques, des handicaps lourds, voire des décès, chez des bébés dont les parents ont refusé l'intervention de professionnels hommes en salle d'accouchement.

Les demandes confessionnelles en matière de soins sont formellement proscrites par les chartes de la laïcité dont les hôpitaux publics se sont dotés. En pratique, malgré la pénurie de soignants, de nombreux établissements consentent à des « accommodements raisonnables » avec l'islam littéral. « Par découragement souvent, pour éviter des violences parfois, mais aussi parce que de plus en plus de soignants sont eux-mêmes des pratiquants rigoristes », témoigne un infirmier sous couvert d'anonymat, comme tous les membres du corps hospitalier qui ont accepté de nous parler.

La baisse programmée de la démographie médicale, via le numerus clausus, est pour beaucoup dans cette « islamisation d'atmosphère », pour reprendre le concept de l'islamologue Gilles Kepel . « On a toujours eu des médecins étrangers, algériens, tunisiens et marocains, mais ils étaient profondément laïcs, se rappelle un praticien expérimenté. À la fin des années 1980, une nouvelle génération est arrivée d'Algérie, proche du FIS (Front islamique du salut, dissous par le pouvoir algérien début 1992 après une victoire électorale, NDLR) et prosélyte. »

(...)

Le milieu étudiant dans son ensemble est d'ailleurs particulièrement perméable à l'entrisme du fondamentalisme islamique et comme à l'école, l'institution a tendance à fermer les yeux. En témoigne la réaction de la direction de la fac de Lille aux photos prises en février par le syndicat de droite UNI : on y voit deux étudiantes intégralement voilées dans les locaux et une troisième priant sur un tapis déroulé dans la cour. Interrogée par Le Figaro, l'administration s'est bornée à répondre : « Lorsque ce genre de situation est constatée sur l'un de nos campus, les agents de sécurité veillent à rappeler et faire respecter les règles. »

Les revendications islamiques s'expriment dans une grande partie du monde du travail. La RATP, EDF, La Poste, Orange, Stellantis (ex-PSA Peugeot), BNP Paribas, Casino... : on ne compte plus les entreprises, publiques ou privées, qui se sont dotées d'un guide pour aider leur encadrement à gérer les « demandes religieuses » – pas question de « stigmatiser » l'islam ! Conçus en général il y a près d'une quinzaine d'années, ces vade-mecum ne permettent pas toujours de régler paisiblement des problèmes dont le nombre est en nette augmentation, selon l'édition 2022-2023 du baromètre du fait religieux en entreprise, publié par l'Institut Montaigne. La part des situations nécessitant une intervention managériale et aboutissant à des tensions et à des conflits a atteint 21 % en 2022 contre 19,5 % en 2020-2021. Elle était de 6 % en 2013, à la création du baromètre.

(...)

Dans le commerce, l'affaire du gérant de Geox de Strasbourg, dénoncée sur les réseaux sociaux par l'intérimaire qu'il a refusé de laisser travailler voilée, est loin d'être un cas isolé. Des grandes marques ont d'ailleurs choisi de surfer sur la vague fondamentaliste et d'en tirer profit plutôt que de lui faire barrage. « Chez H & M ou Uniqlo, les vendeuses ne sont pas seulement voilées, elles sont couvertes de la tête aux pieds, avec parfois des jilbeb et des abayas ! s'insurge Halima. Quand je vois ces femmes, je ne peux pas m'empêcher de penser aux Iraniennes qui meurent pour s'en libérer. » Révoltée, cette addict au shopping a décidé de boycotter ces magasins, mais trop peu de clientes partagent sa colère pour que les enseignes abandonnent une stratégie confortée par l'augmentation de la population musulmane en France.



ISLAMISME



Maya Khadra : « L'islamisme et ses idiots utiles ont non seulement instrumentalisé les souffrances du peuple palestinien mais l'ont aussi éloigné de son récit national » | Atlantico.fr

La violence et l'islamisme sont devenus donc des éléments constitutifs de la lutte pour la Palestine, affaiblissant ainsi l'identité nationale au profit d'une identité religieuse et exposant le sort des Palestiniens aux instrumentalisation politiques des mollahs et ses proxies.

Sommaire

1. Si personne ne doute de la tragédie palestinienne, le récit d'un peuple palestinien toujours victimisé est-il la vérité ?
2. Aujourd'hui, Israël est présenté comme la principale source du malheur palestinien, mais combien y a-t-il eu de morts dans les conflits entre Palestiniens ou dans les conflits arabo-musulmans ?
3. Quel est le rapport du peuple palestinien à la violence, indépendamment du comportement d'Israël ?
4. Quel impact a eu la cause palestinienne dans les pays où elle est devenue un enjeu national ?



La gauche, le retour du blasphème et l'aller simple pour la guerre civile avec Florence Bergeaud-Blackler et Karim Maloum | Atlantico.fr

Que ce soit à Sciences Po ou dans certaines mairies, la complaisance ou la peur vis à vis de l'islamisme font de plus en plus penser au scénario imaginé par Michel Houellebecq dans Soumission.

Sommaire

1. Comment la critique de l'islam tend de plus en plus à être contestée politiquement comme juridiquement au sein de la société française, via l'exemple de Sciences-Po notamment ou du maire de Bourg-en-Bresse ? Ces faits témoignent-ils d'une complaisance ou d'une peur vis-à-vis de l'islamisme ?
2. Comment la critique de l'islam tend à être de plus en plus contestée politiquement comme juridiquement en France ? Le terme "islamophobie" ne s'est-il pas imposé sous l'influence des islamistes ? Est ce qu'il y a une stratégie des islamistes derrière tout cela ?
3. Les dirigeants politiques et les élus locaux n'ont-ils pas une part de responsabilité ? Certains représentants politiques à gauche, comme Éric Piolle, n'ont-ils pas beaucoup parlé de l'islamophobie ? Ont-ils fait

le jeu, en quelque sorte, des islamistes ? Ces responsables politiques, des militants ou certains intellectuels entretiennent-ils la victimisation des musulmans pour des raisons de stratégie politique et électorale ?

4. Dans quelle mesure, aussi bien politiquement que juridiquement, les islamistes, les militants et certaines personnalités politiques de gauche essayent-ils de faire taire certaines personnes en les asphyxiant financièrement ou en les poursuivant en Justice ? Une députée Renaissance s'en est pris aux apostats et le maire de Bourg-en-Bresse a décidé de porter plainte contre une affiche qui critiquait certaines sourates guerrières du Coran.

5. N'y a-t-il pas une forme de responsabilité et d'exemplarité à avoir chez les élus, les responsables politiques ou les figures publiques sur ces enjeux ? Certains propos d'Éric Piolle sur l'islamophobie ou la déclaration de la journaliste Nassira El Moaddem, qui a évoqué un "pays de racistes dégénérés", participent-ils à ce climat délétère sur les enjeux du blasphème ou de la soumission face à l'islamisme ?

6. Les paroles de certains leaders de gauche ou d'extrême gauche, qui flirtent avec certaines thèses radicales ou qui soutiennent des mesures plébiscitées par les islamistes, ne participent-elles pas à une judiciarisation du débat avec la menace de recours judiciaires et de plainte ? Le cas du maire de Bourg en Bresse vient de l'illustrer également. Il va porter plainte après l'apparition d'affiches dans sa commune critiquant des sourates guerrières. Est ce qu'il n'y a pas un retour du blasphème et une judiciarisation poussée à l'extrême dans le cas des critiques vis-à-vis de l'islam radical ?

7. Est-ce que les islamistes profitent des arcanes de la Justice ou des recours pour justement agir contre les critiques de l'islam radical et contre les décisions qui iraient à l'encontre de leur agenda ? Les islamistes se servent-ils de certains dirigeants de l'extrême gauche comme des porte-voix ?

8. En quoi ce contexte et cette pression et l'influence islamiste dans les différents cas évoqués et au quotidien en France ressemblent-ils à un scénario digne de Michel Houellebecq dans "Soumission", notamment au niveau des universités et des dirigeants politiques ?

9. Cette forme de soumission de la part des hommes politiques, des militants vis-à-vis de l'islamisme ne conduit-elle pas à plus de pression et de censure au sein de la société ? Ces attaques de la gauche sur le blasphème et sur l'islamisme ont-elles franchi un cap en France et y a-t-il un réel danger de perturbation de la société française comme jamais auparavant ?

10. Y aurait-il des garde-fous au sein de la société pour revenir à une forme d'équilibre via la défense des institutions et de la laïcité face à l'entrisme islamiste ? Cela permettrait-il de dissiper l'idéologie qui est à l'œuvre ?

[Lire la suite](#)





"La France, tu l'aimes mais tu la quittes" : "Le livre au service de la stratégie victimaire islamiste"

Le livre « La France tu l'aimes mais tu la quittes » (Seuil), promu dans de nombreux médias, est pour l'écrivain et essayiste laïque Naëm Bestandji une grossière opération victimaire de dénigrement d'une France perçue comme islamophobe, à base de mauvaise foi voire de malhonnêteté intellectuelle par un auteur proche de l'islam des Frères musulmans.

La France tu l'aimes mais tu la quittes (Seuil), est un ouvrage collectif disponible depuis quelques jours en librairies. Il bénéficie d'une large couverture médiatique. Mais il fait aussi polémique pour son manque de rigueur qui peine à cacher son esprit partisan voire militant.

Sommaire

1. L'« ISLAMOPHOBIE » (OFFENSE À L'ISLAM), TERME VALIDÉ PAR L'OUVRAGE POUR EN FAIRE UN RACISME,
2. LA PROXIMITÉ DE JULIEN TALPIN AVEC L'ISLAMISME POLITIQUE.

[Lire la suite](#)



Islamophobie : "Des milliers, voire des dizaines de milliers" de musulmans auraient quitté la France pour ne plus subir le racisme selon Julien Talpin, auteur d'une enquête sur le sujet

Nés en France et diplômés, ils seraient de plus en plus nombreux à quitter la France pour travailler dans des villes où ils seraient mieux acceptés. Julien Talpin, chercheur en sciences politiques, présente sur le plateau du 11/13 info son enquête co-signée aux éditions du Seuil, "La France, tu l'aimes mais tu la quittes".

[Voir la vidéo](#)



Lettres : la laïcité islamophobe produit des résultats racistes

Le maintien de l'interdiction de prière islamophobe de l'école Michaela pourrait créer un dangereux précédent.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

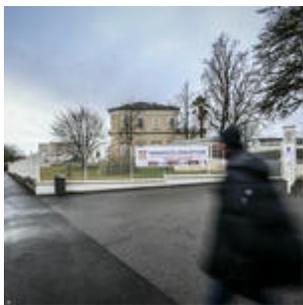
AVERTISSEMENT

Née d'une volonté de partager nos prises de consciences sociales, Recyclerie du Golfe est avant tout un média collaboratif dont le but est la sensibilisation au partage.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Laïcité à l'Immaculée Conception à Pau : le rapport d'inspection livré avant l'été

Une vaste inspection menée par la cellule Valeurs de la République du rectorat avait été menée début avril 2024 dans le prestigieux établissement palois, le plus grand ensemble scolaire des Pyrénées-Atlantiques, accusé de ne pas respecter la laïcité et donc son contrat avec l'État

[Lire la suite](#)



Comme défendre la laïcité à l'école ?

Plusieurs cas de montée de tensions autour du port de signes distinctifs ou de la contestation d'enseignements pour motifs religieux ont été enregistrés dans les établissements scolaires, parfois avec un épilogue tragique.

[Lire la suite](#)



VIDÉO | À l'école, "on est passé d'une ligne directrice attachée au respect de la laïcité à une ligne plus molle", selon Jean-Michel Blanquer

Très critiqué après son départ du ministère de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer a critiqué l'évolution de la ligne suivie sur la laïcité. "C'est évident qu'on est passé d'une ligne directrice attachée au respect de la laïcité à une ligne plus molle", a-t-il déclaré, jeudi 2 mai, sur le plateau des "4V", sur France 2.

Sans viser spécifiquement son successeur Pap Ndiaye, qui a occupé le poste de mai 2022 à juillet 2023, Jean-Michel Blanquer a déclaré : "Ce qui est très important, c'est de ne pas avoir de zigzag, c'est d'avoir une ligne."

"Ce que nous avons vu avec le président, c'est qu'il fallait sur, dix années, la grande réforme de l'Education nationale. C'est ce qui s'est passé, en grande partie. L'école primaire a été vraiment refondée sur les savoirs fondamentaux, a-t-il souligné. On commence à voir les premiers progrès. Dans certaines évaluations internationales, cela commence à se voir. Simplement, il faut du temps pour cela. Il faut du calme aussi."

[Voir la vidéo](#)



LAÏCITÉ AU CANADA



La croisade suprême contre la laïcité de l'État québécois est dangereuse | JDM

La contestation de la Loi 21, la Loi sur la laïcité de l'État récemment validée par la Cour d'appel du Québec, a trouvé un nouvel écho devant la Cour suprême du Canada (CSC). La Commission scolaire English-Montréal (CSEM), historiquement critique envers cette loi, est désormais appuyée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), amplifiant l'enjeu du débat.

Sommaire

1. Racines et raisons: Comprendre la Loi 21,
2. Implications potentielles d'une invalidité judiciaire.

[Lire la suite](#)



La Loi sur la laïcité à nouveau protégée par la disposition de dérogation

Le Parti libéral du Québec (PLQ) et Québec solidaire (QS) ont choisi le camp de l'abandon des pouvoirs en votant contre le renouvellement de la disposition de dérogation qui protégera la Loi sur la laïcité de l'État des contestations judiciaires pour une nouvelle période de cinq ans, a déclaré jeudi le premier ministre François Legault.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU GABON



Laïcité : le voile intégral bientôt interdit au Gabon ?

Dans les prochains mois, au nom de la laïcité, le Gabon pourrait se doter d'une loi restreignant le port du voile intégral dans l'espace public. Émanant du rapport final du Dialogue national inclusif remis ce mardi 30 avril au président de la Transition, cette proposition revêt également un caractère sécuritaire, selon les commissaires.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU TRAVAIL

laïcité au travail mode d'emploi

Quid juris ?

« Quid Juris ? » | La laïcité au travail, mode d'emploi

L'application des règles de laïcité et de neutralité au travail soulève des difficultés aussi nombreuses que récurrentes. Dernièrement, c'est le responsable du magasin Géox à Strasbourg qui a soulevé la polémique pour avoir refusé à une intérimaire voilée de travailler. L'entreprise peut-elle imposer ses propres règles ? Pour le port d'un voile, une barbe trop fournie ou un turban ? A l'inverse, les salariés peuvent-ils exiger des aménagements pour pratiquer leur religion ? Faut-il distinguer les entreprises privées et le service public, celles qui reçoivent du public et les autres ?

Pour répondre à toutes ces questions, Laurent Neumann reçoit Alexandre Fabre, Professeur de droit à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et directeur du master de Droit social et co-directeur du master 2 Développement des Ressources Humaines et Droit Social.

Bonne écoute !

[Écouter la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



Le manuel de riposte de "Marianne" : non, Fleur, la laïcité n'est pas islamophobe

« La laïcité est un concept islamophobe », « ça n'est qu'un prétexte pour cracher sur les musulmans ! » Votre nièce Fleur martèle cet argument à longueur de dîners ? « Marianne » vous aide à rétorquer le plus habilement possible à ces inepties.

Sommaire

1. « LA LAÏCITÉ CIBLE UNIQUEMENT LA RELIGION MUSULMANE »,
2. « ON NE DÉRANGE PAS LES JUIFS OU LES CHRÉTIENS AVEC CETTE NOTION »,
3. « LES POLÉMIQUES ACTUELLES SUR LA LAÏCITÉ CIBLENT UNIQUEMENT LES MUSULMANS »,
4. « LE PRINCIPE EST UTILISÉ À DES FINS DISCRIMINATOIRES »,
5. « C'EST UNE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE ».

[Lire la suite](#)





Après la laïcité à la française, la laïcité à l'européenne ? | RCF

En marge des débats politiques dans le cadre des élections européennes du 9 juin, Floraine Jullian démêle le vrai du faux concernant un préjugé lié à la laïcité et à ses interprétations sur notre continent.

Sommaire

1. La laïcité n'est pas une valeur,
2. Accompagner la laïcité de textes de lois,
3. Et c'est si grave que ça de confondre loi et valeur ?

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Avertissement

RCF est créée en 1982, à l'initiative de l'archevêque de Lyon, Monseigneur Decourtray, et du Père Emmanuel Payen. Dès l'origine, RCF porte l'ambition de diffuser un message d'espérance et de proposer au plus grand nombre une lecture chrétienne de la société et de l'actualité.

[Écouter la suite](#)



La laïcité n'est pas l'invisibilisation des religions, par Floraine Jullian | RCF

EN FINIR AVEC LE PRÉJUGÉ | Je me suis un peu baladée sur X ces derniers jours, ce réseau social qui diffuse autant d'informations de que fake news et de tensions entre les individus. Et j'ai été frappée par le besoin presque vital, dans les messages que j'ai pu lire, de réaffirmer son identité religieuse.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Avertissement

RCF est créée en 1982, à l'initiative de l'archevêque de Lyon, Monseigneur Decourtray, et du Père Emmanuel Payen. Dès l'origine, RCF porte l'ambition de diffuser un message d'espérance et de proposer au plus grand nombre une lecture chrétienne de la société et de l'actualité.

[Écouter la suite](#)



“La laïcité n'est pas qu'une affaire de voile et de cantine scolaire”

Loin de la loi de 1905 qui prônait une simple neutralité de l'État vis-à-vis du religieux, la tendance est désormais à son exclusion de l'espace public. Avec l'historien Vincent Genin, retour sur un débat chahuté depuis plus d'un siècle.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,
Télérama, le 28 avril 2024**

Sommaire

1. Pourquoi écrire une histoire intellectuelle de la laïcité ?
2. ...Mais qui généra immédiatement des tensions !

3. En quoi les années 1980 sont-elles un tournant ?

"Le climat du début de cette décennie est très particulier. Au centenaire des lois Ferry sur l'école publique de 1881 et 1882 succède la crise du projet de loi Savary (1984), qui attaque l'enseignement privé catholique. Un million de personnes descendent dans la rue, la loi est abandonnée. Cet échec du camp laïque ravive alors un militantisme qui s'était essoufflé. Quelques années plus tard, en 1989, l'affaire dite « du foulard islamique » [où deux collégiennes sont exclues de leur établissement à Creil pour avoir refusé de retirer leur voile, ndlr] pousse des intellectuels à publier dans Le Nouvel Observateur une tribune intitulée « Profs, ne capitulons pas ! » Avant cette tribune, les signataires (Alain Finkielkraut, Élisabeth de Fontenay, Élisabeth Badinter, Catherine Kintzler et Régis Debray), ne s'exprimaient pas particulièrement sur la laïcité. Ils continuent de le faire aujourd'hui ! Cette nouvelle génération d'acteurs porte une idée qui ne va pas de soi historiquement, qui consiste à identifier la laïcité à la République. La laïcité devient alors non plus un principe juridique, mais une valeur cardinale, le plus beau joyau de la couronne républicaine. Ce momentum de 1989 marque le début d'un confusionnisme entre laïcité, école, immigration et islam. Une confusion dont on n'est toujours pas sortis."

4. La loi du 15 mars 2004, interdisant les signes religieux ostensibles dans les écoles, collèges et lycées publics, a-t-elle constitué une bascule ?

"C'est la loi la plus importante sur la laïcité depuis 1905, bien qu'elle n'en fasse pas mention. À l'époque, des juristes avaient souligné que cette interdiction était contraire au principe de laïcité. On peut dire a posteriori qu'elle a été utile, du moins en apparence, pour sortir de l'ambiguïté, mais elle consacre une vision exclusiviste de la laïcité, concentrée dans le champ scolaire conçu comme un sanctuaire. Par la suite, le ministre Jean-Michel Blanquer a repris cette vision. Que veut-il dire quand il déclare que les élèves doivent s'habiller « de façon laïque » et adopter des « comportements laïques » ? La laïcité devient ici un attribut du comportement qui dicte une orthopraxie, notamment sur les tenues vestimentaires. Les expérimentations sur l'uniforme scolaire traduisent d'ailleurs l'idée que la laïcité républicaine devrait agir comme un agent d'uniformisation. J'appelle cela « la République du même ». Or, Aristide Briand, Jules Ferry et Jean Jaurès ne disaient pas que la laïcité demande à tous d'être semblables."

5. Que nous apprennent les premières lois de laïcisation scolaire ?

"Il faut déjà rappeler qu'enseignement public laïque et République ne sont pas consubstantiels : sous le second Empire, dans les années 1860, le ministre Victor Duruy porte un projet d'instruction publique, y compris pour les filles alors cantonnées aux cours des congrégations religieuses. Quinze ans plus tard, les lois Ferry n'excluent pas de l'école le religieux dans son ensemble mais surtout sa dimension politique : le cléricalisme. Dans les programmes, le cours de morale laïque prévoyait, en fin d'année scolaire, des « devoirs envers Dieu », qui variaient selon les instituteurs : un professeur catholique pouvait proposer un cours d'histoire des religions associé à des préceptes moraux, quand un professeur athée rationaliste pouvait tout simplement décider de ne pas aborder cette partie du cours."

6. Aux siècles derniers, on ne tuait pas des professeurs en invoquant une religion...

"C'est vrai. Le parcours législatif récent s'inscrit dans une réalité dramatique. La mort de Samuel Paty le 16 octobre 2020, dans un contexte où un projet de loi sur « les séparatismes » était en gestation, a mené à la loi « confortant le respect des principes de la République ». Dans la France post-assassinat de Samuel Paty, la lettre qu'adresse Jules Ferry aux instituteurs en 1883 semble inaudible. Sur l'instruction civique et morale, il recommande : « demandez-vous si un père de famille[...] pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment.» En 2024, il ne s'agit pas de vivre dans le monde des bisounours mais de se poser les bonnes questions. On voudrait que la laïcité règle beaucoup de problèmes sociaux qui ne sont pas forcément de son ressort."

7. La laïcité dite libérale ou inclusive semble avoir perdu la partie politique. Pourquoi ?

"Il faut noter une mutation du côté de la gauche. À la fin des années 1980, des personnalités comme Michel Rocard ou Jean-Michel Belorgey, spécialiste du sujet au Parti socialiste, défendaient une laïcité de l'apaisement, du dialogue et de la liberté. Si on regarde le discours porté par le Printemps républicain et Manuel Valls — pourtant ancien collaborateur de Rocard — on voit que les curseurs socialistes ont bougé. De plus, la laïcité inclusive était largement portée par des chrétiens de gauche, qui ont un peu disparu de l'échiquier. Dans le champ politique, il n'y a plus grand monde pour défendre une conception libérale de la laïcité. Celles et ceux qui le font sont minoritaires, vus comme de grands optimistes voire, pour reprendre les mots de Caroline Fourest, comme « les idiots utiles de l'islamisme »."

8. Où sont les intellectuels développant une vision libérale de la laïcité ?

"On peut citer les intellectuels Philippe Portier, Valentine Zuber, Jean Baubérot, Jean-Louis Bianco, Nicolas Cadène... En 2021, quelques semaines après l'annonce de la fin de l'Observatoire de la laïcité, présidé depuis 2013 par Jean-Louis Bianco, ils ont créé leur Vigie de la laïcité pour porter « une expertise fondée sur la raison, la connaissance et le débat critique ». Symptôme de la rupture entre ces intellectuels et le gouvernement : l'Observatoire était un organe administrativement rattaché au Premier ministre ; la Vigie est une structure associative citoyenne. Mon livre veut rappeler l'existence de cette laïcité silencieuse. Elle n'est pas la vérité mais doit pouvoir être entendue dans le champ politique."

9. Vous écrivez que la laïcité risque de devenir l'un des visages du nationalisme. Pourquoi ?

10. Contre cette tentation nationaliste, vous rappelez que la laïcité n'est pas une exception française.

"Les discours qui prétendent l'inverse font comme si le reste du monde n'existait pas. Dès 1877, en Italie, la loi scolaire Coppino est bien plus restrictive à l'égard du religieux que les lois Ferry. La Constitution belge de 1831, dans une monarchie où le mot « laïcité » est reconnu par le Conseil d'État, prévoit la séparation entre temporel et spirituel. Certes, les cultes sont financés par l'argent public, mais rappelons que la loi française de 1905 prévoit le financement public des associations culturelles... Et

quand il défend son texte, Aristide Briand dit s'inspirer des régimes de séparation mexicain, américain et belge."

11. Dans un sondage récent de l'institut CSA, 61 % des sondés se disent favorables à une interdiction des signes religieux dans l'espace public. La ligne Émile Combes a gagné ?

"Ce chiffre montre que la lame de fond exclusiviste est très puissante. Ces dernières années ont accéléré la confusion entre sphère publique, sphère privée et sphère de l'État. On veut désormais appliquer à la rue la neutralité que la loi impose à l'État, comme si la rue était un ministère. On en viendrait à contrevenir aux principes de 1789 en resacralisant l'espace public, comme sous l'Ancien Régime !"

12. Les intellectuels peuvent-ils freiner cette lame de fond ?

"Si la laïcité est traitée du point de vue du savoir et de la complexité, elle pourra peut-être revenir vers le politique, allégée du fatras de mythologies et de clichés dont elle est aujourd'hui affublée. Tout ça n'est pas qu'une affaire de voile et de cantine scolaire, l'enjeu est plus grave ! Le risque est que ce désir d'uniformisation veuille se passer du droit. Que se passera-t-il si l'extrême droite arrive à la tête du pays ? La laïcité, préparée depuis des années à force de glissements sémantiques et politiques, deviendrait-elle le catéchisme idéologique d'un tel gouvernement ? Son essentialisation ne peut que parler à ce mouvement politique en quête de nature et du culte des origines."

[Lire la suite](#)



On a tous besoin de laïcité...

Si l'on devait retenir deux termes pour caractériser en préalable l'importance de la laïcité dans la définition de notre contrat social, ce serait sans doute ceux d'universalité et d'actualité. Il s'agit en effet d'un principe à visée universaliste, quand bien même certains s'échinent à la rétrécir à une simple et vulgaire singularité française. Si notre pays porte une conception singulière de la laïcité, celle-ci ne peut pas pour autant être perçue comme une pure exception française. Tous les peuples éprouvent un besoin vital de bénéficier de ses vertus : elle constitue à bien des égards un parfait résumé de la devise républicaine « liberté égalité fraternité ». Elle garantit la liberté, notamment de conscience et de culte ; elle favorise l'égalité par-delà les croyances et les différences ; elle institue les conditions de la fraternité par une appartenance commune à l'humanité une et indivisible.

[Lire la suite](#)





Assan Lakehoul : « La laïcité est un combat de gauche »

Violamment attaqué sur les réseaux sociaux, Assan Lakehoul, secrétaire général du MJCF, répond à ses agresseurs. Le retour des religieux parmi la jeunesse est, selon lui, la source des violences.

[Lire la suite](#)



Laïcité : à l'Assemblée, Jérôme Guedj remet les pendules à l'heure face au RN et à LFI

En organisant à l'Assemblée un débat sur la laïcité, le socialiste Jérôme Guedj, en plein conflit sur le sujet avec Jean-Luc Mélenchon, a tenté de faire exister une troisième voie entre les insuffisances du gouvernement et les aveuglements des insoumis en la matière. Une contre-offensive bien solitaire. Longtemps attaqué par le centre gauche pour avoir cédé un temps aux sirènes de la Nupes, le socialiste Jérôme Guedj, désormais conspué par Jean-Luc Mélenchon pour ses positions sur le conflit israélo-palestinien, organisait ce lundi 6 mai, à l'Assemblée nationale, un débat sur les politiques publiques de défense de la laïcité avec un objectif double : d'un côté, mettre le gouvernement face aux insuffisances de sa politique en la matière ; de l'autre, marquer sa différence avec une France insoumise qui ne cesse de nier le phénomène islamiste.

Sommaire

1. Outrances des insoumis,
2. « Instrumentalisation de la laïcité »,
3. Failles du gouvernement,
4. Réunions non tenues,
5. Politique « balbutiante ».

[Lire la suite](#)



ENTRETIEN | « La laïcité a été dévoyée contre l'islam », selon cet enseignant | Nantes.maville.com

Dans un livre en autoédition, Dominique Avril, enseignant à Rezé (Loire-Atlantique) depuis plus de trente ans, accuse la droite d'usurper le principe de laïcité pour s'en prendre aux seuls musulmans, tout en protégeant l'école privée catholique.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

**Article issu du site,
Nantes Maville, le 5 mai 2024**

Sommaire

1. Où est l'imposture ?

"En visant l'islam, cette loi sur les signes religieux est un contresens par rapport à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Cette dernière prévoyait une laïcité émancipatrice et de liberté, pas une laïcité de combat contre une religion. Dans l'esprit de 1905, c'était « venez comme vous êtes ».

Il y est par exemple prévu que les cloches des églises continuent à sonner, et que les fêtes religieuses et les jours fériés associés

soient maintenus. Cette loi renvoie chacun à sa place, mais c'est une loi de tolérance.

La laïcité telle que définie par la droite, l'extrême droite, et une partie de la gauche qui a voté la loi de 2004, c'est de l'intolérance. Il est important de revenir aux fondamentaux.

En 1905, s'était posée la question du droit pour les ecclésiastiques de se promener sur la voie publique avec leur soutane. Aristide Briand, cheville ouvrière de la loi, s'étonnait déjà à l'époque que le débat se focalise sur l'habit."

2. La loi sur les signes religieux est donc le symbole d'une laïcité dévoyée à vos yeux ?

"Oui. Elle ne règle rien, d'ailleurs maintenant on interdit l'abaya... Dans la commission Stasi (N.D.L.R. : chargée en 2003 de réfléchir à l'application du principe de laïcité), la barbe était même évoquée. Si on commence à légiférer sur la barbe, on n'a pas fini !

Si cette loi est si importante que ça, pourquoi ne s'applique-t-elle pas aux écoles privées ?

Car elle retirerait à cet enseignement ce qu'il est, c'est-à-dire composé à 97 % d'écoles catholiques. À Mayotte, où 95 % de la population est musulmane, il y a une tolérance et les élèves portent le voile dans les écoles publiques.

Si on estime que le voile pose vraiment un problème et que c'est un signe de prosélytisme mettant en danger la République, alors on devrait l'interdire partout. On voit bien que la visée est politique. C'est dire : « Les musulmans ont le droit d'être là, mais il ne faut pas qu'ils soient trop visibles. »

« Dans mon école, depuis trente ans, je n'ai jamais eu d'élève voilée »"

3. Le voile à l'école est un faux problème ?

"Ce sont les chefs d'établissement eux-mêmes qui l'ont dit, avant la loi. Dans mon école, depuis trente ans, je n'ai jamais eu d'élève voilée. On a en revanche beaucoup de mères voilées. À un moment, la droite voulait leur interdire d'accompagner les enfants lors des sorties scolaires. Le RN parlait même d'interdire le voile dans l'espace public. On crée un problème là où il n'y en a pas."

4. Que reprochez-vous à la charte de la laïcité à l'école, édictée par la gauche en 2013 ?

"D'être mensongère en affirmant que « l'école est laïque ». Or, son application et son affichage obligatoire ne concernent que l'école publique. Le prosélytisme n'est ainsi pas interdit dans les écoles catholiques, qui le pratiquent de façon institutionnelle : il y a des crucifix, des cours de catéchisme, ou encore des menus, des emplois du temps et des leçons adaptés au caractère religieux..."

5. Selon vous, il faudrait donc supprimer l'école privée pour atteindre une véritable laïcité ?

"Oui. C'était l'une des 110 propositions de François Mitterrand, en 1981 : créer un grand service public laïque unifié de l'éducation. Mais elle a été abandonnée, depuis que la droite s'est opposée au projet de loi Savary, en 1984. Ce serait toujours d'actualité, mais personne ne veut rouvrir le débat.

On l'a vu après la polémique autour d'Amélie Oudéa-Castéra, quant à la scolarisation de ses enfants dans le privé. À peine entrouvert, le débat a vite été refermé.

La droite a toujours défendu l'école privée catholique, mais aujourd'hui, ça lui pose problème que des musulmans demandent eux aussi d'avoir leurs écoles privées. Où est l'égalité ?"

6. Et la gauche ?

"La gauche a laissé tomber la laïcité depuis l'échec du projet de loi Savary. Son sens est désormais dévoyé. Tout est à reconstruire. Mais elle devrait d'abord dénoncer l'imposture de Marine Le Pen et de la droite, qui défendent une laïcité intolérante.

Cela va au-delà de l'école. On voit que les constructions de mosquées posent énormément de problèmes. On l'a vu aussi avec les débats sur le burkini : dès que la religion musulmane devient visible, les attaques de la droite sont systématiques."

7. Y a-t-il une dimension sociale derrière la laïcité que vous défendez ?

"La meilleure lutte contre le communautarisme, c'est l'école. Les enfants, croyants ou non, sont mélangés et voient qu'il y a d'autres façons de vivre que la leur.

Dans les collèges privés, où il y a une sélection à l'entrée, l'indice de position sociale est en moyenne beaucoup plus élevé que dans les collèges publics. Si ce n'est pas une forme de communautarisme, qu'est-ce donc alors ? Oui, un grand service public unifié permettrait une véritable égalité et une plus grande mixité sociale."

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ OUVERTE



Démis du Conseil de la laïcité, Alain Policar réagit

Chercheur au Cevipof, Alain Policar a été évincé du Conseil des sages de la laïcité par la ministre de l'Éducation Nicole Belloubet à la suite de tensions internes et d'une tribune de l'association Vigilance Collèges Lycées. En cause : ses réserves sur la loi de 2004 qui interdit le port des signes religieux ostentatoires à l'école et ses propos sur le voile comme « vecteur d'émancipation ». Il s'explique.

Sommaire

1. Une tribune du 17 avril demandait votre éviction du Conseil des sages de la laïcité. Quelques jours plus tard, la ministre Nicole Belloubet vous écartait effectivement de l'institution. Que vous inspire cette séquence d'événements rapprochés ? Avez-vous été surpris ?
2. Ce que vous avez fait ?
3. Le collectif Vigilance Collèges Lycées, à l'origine de la tribune, pointait en particulier du doigt vos propos sur la loi de 2004 et sur le voile comme "vecteur d'émancipation". Pouvez-vous préciser en quelques mots vos positions ?

4. Quel est le rôle du Conseil des sages de la laïcité ? Pourquoi aviez-vous accepté d'y siéger ?

5. Votre nomination au sein de ce conseil avait provoqué quelques remous. Y avait-il des tensions importantes, au sein du Conseil, entre les différentes lignes ?

6. Pensez-vous que l'éviction des points de vue minoritaires comme le vôtre décrédibilise le travail du Conseil ?

[Lire la suite](#)



Alain Policar : « La laïcité est ainsi devenue une religion civile et, nécessairement, elle a ses fanatiques »

Pour « le Nouvel Obs », Alain Policar réagit à son éviction par la ministre Nicole Belloubet du Conseil des sages de la laïcité. Il y voit le signe d'une montée de l'intolérance par rapport à l'expression de la différence.

Sommaire

1. On ne tolère que ce qu'on désapprouve,
2. La dimension d'inclusivité.

[Lire la suite](#)



LECTURE



Laïcité, discriminations, racisme. Les professionnels de l'éducation à l'épreuve

L'ouvrage traite de thèmes extrêmement investis dans le débat public – c'est là d'ailleurs une dimension importante de leur difficulté au sein de l'école – : école et religions, et discriminations, et racisme, et laïcité. Il le fait en effectuant, dit-il, « un pas de côté », « sans a priori », en décidant d'y aller voir. Les directeurs du livre ont donc monté une enquête sur le thème : quelles sont les pratiques des professionnels (enseignants surtout, mais aussi cadres et autres personnels) « dans des situations de diversité sociale et culturelle », sans focaliser sur les situations difficiles, et sans induire au départ que l'on va s'intéresser surtout au racisme, aux discriminations, au religieux et à la laïcité. Les résultats sont dépliés sur 10 chapitres (7 consacrés aux données relatives à l'enseignement public, et 3 aux établissements catholiques sous contrat). Deux autres chapitres traitent de la façon dont les questions se posent au Brésil d'une part, en Suisse d'autre part. Le guide de questionnement et la grille de codage sont donnés en annexe. Cela permet au lecteur de se faire une idée de la « cuisine » de la recherche : le matériau recueilli, le traitement dont il a fait l'objet avant de déboucher sur les analyses livrées dans les chapitres.

[Lire la suite](#)

LIBERTÉ CULTURELLE



Molières 2024 : Sophia Aram dénonce « le silence assourdissant » après les massacres du 7 Octobre

L'humoriste a interpellé le monde de la culture, lundi soir, et a également remporté le molière de l'humour pour son spectacle « Le Monde d'après ».

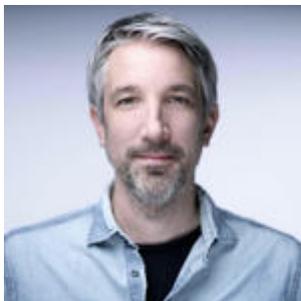
[Lire la suite](#)

LIBERTÉ D'EXPRESSION



Guillaume Meurice suspendu de Radio France après avoir répété ses propos sur Netanyahu

L'humoriste de France Inter a réitéré, dimanche, ses propos controversés sur le Premier ministre israélien. Il l'avait qualifié de « nazi sans prépuce » en octobre.

[Lire la suite](#)

Suspension de Guillaume Meurice : les syndicats de Radio France appellent à la grève dimanche

Dans leur préavis de grève, les syndicats demandent à la direction du groupe public « la fin de la répression de l'insolence et de l'humour » et « la réaffirmation sans limites de la liberté d'expression » sur ses antennes.

[Lire la suite](#)



Suspension de Guillaume Meurice : Rachida Dati estime que Radio France "ne pouvait pas ne pas réagir"

Interrogée ce mardi 7 mai à l'Assemblée nationale, la ministre de la Culture a estimé que "Radio France ne pouvait pas ne pas réagir" après que l'humoriste a réitéré ses propos polémiques sur Benjamin Netanyahu.

"Radio France n'avait pas d'autre choix". La ministre de la Culture Rachida Dati a été interpellée ce mardi 7 mai lors des questions au gouvernement par le député LFI David Guiraud sur la situation de Guillaume Meurice, récemment suspendu par Radio France après avoir réitéré des propos polémiques sur le Premier ministre israélien.

"Dans notre pays, un multirécidiviste condamné pour provocation à la haine raciale peut arpenter les plateaux télé mais un humoriste qui fait une blague approuvée par le tribunal est mis à pied sur notre service public", lui a lancé le député de La France insoumise.

Sommaire

1. Des propos d'octobre dernier et répétés en avril,
2. La plainte déposée contre l'humoriste classée sans suite,
3. "Guillaume Meurice a refait sa chronique à l'identique".

[Voir la vidéo](#)



Que nous dit la suspension de Guillaume Meurice sur la satire politique française ?

Dans un court article d'une œuvre immense, le médiéviste français Jacques le Goff s'est penché sur le rire au Moyen-Âge et nous disait une formule célèbre qu'on peut paraphraser ainsi « Dis-moi de quoi et de qui tu ris, et je te dirais qui tu es ».

Depuis les polémiques autour de la blague de Guillaume Meurice en octobre 2023 et son amplification récente qui a amené l'humoriste à être écarté de l'antenne de France Inter, beaucoup a été dit et plus que jamais cette discorde largement médiatisée et relayée dit quelque chose sur la France d'aujourd'hui. Cet article a comme objectif de cerner cette problématique par le prisme interdisciplinaire des travaux sur l'humour.

Sommaire

1. Analyse d'une blague,
2. Des outils linguistiques pour analyser l'humour,
3. L'humour comme thermomètre démocratique.

[Lire la suite](#)





Liberté de la presse : la France à la 21e place, les pressions politiques dans le monde inquiètent RSF

Reporters sans frontières a dévoilé ce vendredi son classement mondial de la liberté de la presse. La Norvège est toujours en tête, la France gagne trois places et l'Argentine, désormais dirigée par Javier Milei, figure parmi les pays qui perdent le plus de places.

Sommaire

1. La plus grande année électorale de l'histoire mondiale,
2. Inquiétude en Argentine,
3. Censure en Asie,
4. La situation s'améliore au Chili et au Brésil.

[Lire la suite](#)



La Suisse progresse, mais ne protège pas assez ses journalistes

La Suisse est neuvième sur 180 au classement de la liberté de la presse publié par l'organisation Reporters sans frontières.

Sommaire

1. Manque de transparence,
2. Sécurité en hausse,
3. Pressions politiques.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ RELIGIEUSE



Laïcité : Éric Dupond-Moretti veut sévir contre les agressions pour « non-pratique religieuse »

Le garde des Sceaux a diffusé une circulaire auprès des procureurs afin de les inciter à mieux qualifier certaines agressions, en utilisant des outils juridiques déjà à disposition.

[Lire la suite](#)



Répression systématique : La liberté religieuse attaquée en Iran

CSDHI | La Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF) a condamné l'état abyssal de la liberté religieuse en Iran tout au long de l'année 2023, exhortant sa désignation comme un pays particulièrement préoccupant (CPC).

Son rapport annuel, publié le 1er mai 2023, fait état de nombreux cas

de répression de la part de la République islamique :

Répression des filles et des femmes qui ne respectent pas le hijab obligatoire.

Exécutions fondées sur des croyances religieuses.

Répression des minorités religieuses à l'intérieur et à l'extérieur de l'Iran.

[Lire la suite](#)



Du Mozambique à la Guinée-Bissau, la liberté religieuse comme moteur de la paix | Vatican News

Le deuxième forum sur la liberté religieuse s'est tenu ce 30 avril au Palazzo Chigi, siège de la présidence italienne du Conseil des ministres, sur le thème «La diplomatie italienne et la contribution des religions à la construction de la paix dans les pays d'Afrique lusophone».

Sommaire

1. La paix est un travail artisanal exigeant,
2. Point d'identité sans relation,
3. Les moyens pacifiques de l'Église.

[Lire la suite](#)



LOI DU 15 MARS 2004



Jean-Pierre Sakoun : "À l'école de la République, on ne vient pas comme on est ; pour cela, il y a McDo"

Jean-Pierre Sakoun, président d'Unité Laïque, critique avec vigueur la tribune du professeur de philosophie Jean-Fabien Spitz, publiée dans « Le Monde » le 17 avril et qui appelle à l'abrogation de la loi 15 mars 2004. Selon lui, ce texte témoigne d'une méconnaissance de la loi et du danger que représente l'islamisme pour l'école de la République.

Dans une tribune intitulée L'interdiction des signes religieux ostentatoires à l'école contredit la laïcité, publiée dans Le Monde le 17 avril, Jean-Fabien Spitz, professeur émérite de philosophie politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, critique violemment la loi du 15 mars 2004 « encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ».

Le titre de la tribune comme le premier paragraphe de celle-ci démontrent une méconnaissance de cette loi, qui, contrairement à ce que l'auteur affirme, ne vise pas les signes ostentatoires, mais les signes ostensibles d'appartenance religieuse. Le mot « ostentatoire » porte une intention de se montrer. Le mot « ostensible », plus général, constate la visibilité.

Sommaire

1. UNE MÉCONNAISSANCE DE LA LOI,
2. DANS LA FOULÉE D'UNE CAMPAGNE OBSCURANTISTE,
3. UNE ANALYSE QUI MANQUE DE RIGUEUR,
4. UNE POSITION RÉACTIONNAIRE,
5. LA LAÏCITÉ, CE N'EST PAS PERMETTRE AUX RELIGIONS DE COEXISTER,
6. UNE VISION LUNAIRE FACE À DES DANGERS RÉELS,
7. À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE, ON NE VIENT PAS COMME ON EST.

[Lire la suite](#)



Loi de 2004 : « L'interdiction de l'ostentation religieuse dans les écoles publiques est conforme au principe de laïcité »

La loi sur le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et les lycées publics ne porte pas atteinte à la liberté de conscience des élèves, car elle ne leur interdit pas de porter des signes religieux discrets, explique, dans une tribune au « Monde », la juriste Frédérique de la Morena.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Monde, le 26 avril 2024**

Sommaire

1. Sphère publique et espace public,

"La loi du 9 décembre 1905, séparant les Eglises et l'Etat, a distingué sphère publique (celle de l'intérêt général) et sphère privée (celle des intérêts individuels et collectifs). La République s'est refusée à substituer une religion laïque aux religions révélées, mais elle a voulu fonder un « être-ensemble » national autour de valeurs communes. La loi de 2004 n'a posé un interdit qu'au sein de la sphère publique.

La sphère publique ne doit pas être confondue avec l'espace public, constitué des voies publiques et des lieux ouverts au public ou affectés à un service public. Les individus y ont la liberté de se vêtir, sous réserve des interdictions visant l'exhibition et, depuis 2010, la dissimulation du visage.

La loi de séparation protège deux libertés fondamentales, rappelées dans son article premier : « la liberté de conscience » et « le libre exercice des cultes ». De la première découle la liberté religieuse, celle de croire, de ne pas croire et de changer de religion : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses... », proclame la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Que la Constitution fasse de la France une « République laïque » implique la neutralité de l'Etat et celle des services publics. Cette neutralité garantit l'égalité de traitement entre citoyens comme entre usagers. Ils peuvent donc « exprimer leurs convictions religieuses dans les limites du respect de la neutralité du service public et des lois qui le régissent, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public » (Charte de la laïcité dans les services publics)."

2. Ni discriminante ni excluante,

"La loi n'est ni discriminante ni excluante. Les élèves refusant de se soumettre à la loi ne sauraient exciper de leurs croyances « pour s'exonérer de la règle commune », selon la formule du Conseil constitutionnel. Ils s'excluent eux-mêmes de l'école. L'imposition d'une norme vestimentaire aux seules femmes provient d'une règle religieuse. Quelle règle discrimine ? « La loi respecte la foi religieuse tant que celle-ci s'abstient de faire la loi », disait Aristide Briand (1862-1932) en présentant le projet qui deviendrait la loi de séparation.

L'école publique n'est pas la rue. Elle est un service public et, à ce titre, est soumise à ses règles de fonctionnement. L'obligation de non-ostentation religieuse imposée aux élèves par la loi de 2004 n'est certes pas de même nature que l'obligation de neutralité qui s'impose aux agents. Elle a été édictée afin de préserver la sérénité de cet espace crucial qu'est l'école pour la transmission des connaissances, la formation du libre arbitre et l'apprentissage de la citoyenneté. Les élèves ont la liberté d'expression mais « dans le respect du pluralisme et du principe de neutralité » (article L. 511-2 du code de l'éducation)."

3. Mise à distance des croyances.

"La neutralité de l'école n'est pas conçue comme une invisibilisation des croyances mais comme leur mise à distance, indispensable à la réalisation de la mission de l'enseignement public : « Faire partager aux élèves les valeurs de la République (...), fai[re] acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité » (article L. 111-1 code de l'éducation).

Faire partager des valeurs, ce n'est pas inculquer un catéchisme, fût-il républicain, c'est offrir aux élèves les moyens de construire leur propre jugement et leur faire prendre conscience de leur commune appartenance à une collectivité nationale. Cela exige de les soustraire, pendant le temps scolaire, à leurs déterminismes sociaux et communautaires. A ce titre, oui, l'école publique est un sanctuaire : un lieu à protéger parce que s'y joue l'émancipation des élèves, condition de leur future liberté.

La laïcité scolaire n'est pas un « système de neutralité tyrannique et inquisitoriale » (Jean Jaurès), ni un relativisme bienveillant et sans saveur, cultivant à plaisir le « droit à la différence ». La laïcité à l'école, c'est au contraire le droit pour l'élève de se découvrir et se vouloir « différent de sa différence ». Echapper à la tyrannie de ses assignations à résidence identitaires : c'est ce que l'école laïque a vocation à lui apprendre. Ensuite, il décide, seul.

On peut être hostile à la loi du 15 mars 2004. Mais non en soutenant qu'elle trahirait le principe de laïcité tel qu'il est consacré en droit français."

Frédérique de la Morena, maîtresse de conférences en droit public à l'université Toulouse-Capitole, a notamment publié « Les Frontières de la laïcité » (LGDJ, 2016) et « Laïcité : une question de frontière(s) » (Presses de l'université Toulouse-I-Capitole/LexisNexis, 2019).

[Lire la suite](#)



NÉO-ANTISÉMITISME



« Le néo-antisémitisme se répand d'une manière presque désinvolte »

Le théologien Grégory Solari s'inquiète du néo-antisémitisme qui se répand sur les campus et les réseaux sociaux, réduisant le nom « Israël » à celui de bourreau. Bien que la Shoah ne justifie pas tout, il rappelle que l'État hébreu constitue moins une revendication qu'un refuge pour le peuple juif.

Sommaire

1. Israël contre les Juifs,
2. Un refuge,
3. Chair d'Israël.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE LAÏCITÉ



Laïcité, religion, séparatisme : une circulaire sur le traitement des infractions

Le 29 avril, le garde des Sceaux a signé une circulaire relative au traitement judiciaire des infractions commises à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance à une religion, dans un contexte séparatiste ou d'atteintes portées au principe de laïcité.

Il y attire l'attention des procureurs sur la vigilance particulière qui doit être portée à la qualification pénale de ce type de faits. Cela vise, par exemple, les menaces et violences séparatistes (article 433-3-1 du code pénal) caractérisées dès lors que des comportements menaçants, violents ou intimidants sont commis à l'égard de toute personne participant à l'exercice d'une mission de service public. Le ministre insiste également sur la mise en œuvre de la circonstance aggravante attachée à l'appartenance ou la non-appartenance de la victime, vraie ou supposée, à une religion déterminée.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE NEUTRALITÉ



Laïcité : comment la FFF lutte contre le phénomène du port de collants et de casques dans le foot amateur

Un courrier envoyé aux présidents de districts et de ligues a provoqué la stupeur chez plusieurs clubs amateurs. En cause: le rappel des règles strictes pour le port de certains équipements, comme le casque ou les collants.

C'est un courrier daté du 27 février qui a provoqué un certain émoi dans plusieurs clubs amateurs. Dans ce courrier, signé de Vincent Nolorgues, le président de la Ligue de football amateur, s'adresse à tous les présidents de districts et ligues afin de rappeler que le port de certains équipements comme les casques ou les collants ne peuvent être portés qu'après une autorisation médicale délivrée par la Commission Médicale de la FFF après une étude approfondie de chaque cas. Avec ce contrôle strict, Nolorgues explique que la FFF souhaite éviter tout "détournement du principe de neutralité, sous prétexte médical". Le courrier précise que même avec un certificat médical, le joueur ou la joueuse en question ne sera pas autorisé(e) à jouer sans l'aval de la Commission Médicale de la FFF.

Sommaire

1. "Ils justifiaient leur tenue pour éviter les brûlures en taclant",
2. Envoi de faux certificats médicaux.

[Lire la suite](#)



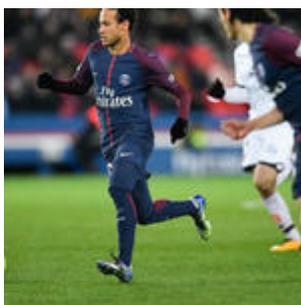
Football : pourquoi la FFF interdit le port des collants et des casques au nom de la laïcité | Le Parisien

La Fédération française de football a rappelé dans un courrier aux présidents de ligues et de districts qu'ils étaient tenus de faire respecter l'interdiction de porter des collants ou des casques. La FFF craint que ces objets soient détournés pour en faire des signes liés à l'islam.

Sommaire

1. Des faux certificats médicaux utilisés,
2. La FFF a interdit les pauses pour boire liées au ramadan.

[Lire la suite](#)



Football : pourquoi le port des collants et des casques dans le foot amateur oblige la FFF à serrer la vis au nom de la laïcité

La Fédération française de football et la Ligue de football amateur ont tenu à rappeler les équipements interdits dans le foot amateur comme les collants ou encore les casques. L'utilisation de ces derniers est soumise à un processus spécifique.

[Lire la suite](#)





Laïcité : comment la FFF lutte pour faire respecter le principe de neutralité dans le football amateur

La Fédération française de football a récemment rappelé à l'ordre les présidents de ligue et de district. Après une victoire sur l'interdiction de port de signe religieux sur les terrains, elle s'attaque désormais aux collants et aux casques pour éviter tout détournement du principe de neutralité.

[Écouter la suite](#)



La laïcité par-dessus la jambe

Émoi dans le monde du ballon rond amateur. Dans une lettre envoyée aux présidents de districts et ligues, Vincent Nolorgues, président de la Ligue de football amateur au sein de la Fédération française de football, rappelle l'interdiction du port de casques ou de collants, sauf « pour des raisons médicales avérées ».

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu de l'hebdomadaire, Franc-Tireur, le 8 mai 2024

Le dirigeant avertit que ne sera pas toléré « un détournement du principe de neutralité » et de laïcité. Nombre d'arbitres amateurs ont en effet remonté des infractions au règlement commises par des joueurs qui dissimulent cuisses et genoux – suivant les préceptes d'un islam rigoriste – et recourent, parfois, à de faux certificats médicaux. La FFF a donc renforcé ses contrôles et les demandes de dérogation doivent désormais être justifiées auprès de sa commission médicale. Cette circulaire a bien sûr suscité l'indignation du Collectif contre l'islamophobie sur son compte X : « Où donc va s'arrêter l'obsession de la FFF ? » Or la Fédération ne fait qu'appliquer la loi. Dans son arrêt du 29 juin 2023, le Conseil d'État validait la décision d'interdire tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale lors des compétitions sportives.

[Lire la suite](#)



RACISME



"Pays de racistes dégénérés" : la journaliste Nassira El Moaddem cyberharcelée après sa prise de position sur internet

Depuis plusieurs jours, la journaliste d'Arrêt sur images et formatrice à l'école supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, Nassira El Moaddem, est la cible d'une déferlante raciste. Explications.

[Lire la suite](#)



La Grande mosquée de Paris appelle le gouvernement à condamner aussi les discriminations envers les musulmans

La Grande mosquée de Paris attend de Gabriel Attal la même « fermeté exemplaire » pour la stigmatisation à l'encontre des musulmans français que celle qu'il a promise envers l'antisémitisme.

[Lire la suite](#)



RELIGION CATHOLIQUE



Bernard Lecomte : « Occulter l'héritage chrétien de la France serait une erreur grossière »

ENTRETIEN | Le journaliste et écrivain démontre que les relations entre la France et l'Église catholique ont toujours été aussi tendues que cordiales, signe de l'influence d'un catholicisme qui résiste malgré son affaiblissement.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 8 mai 2024

Sommaire

1. Vous publiez une impressionnante somme sur l'histoire des relations entre la France et le Vatican depuis la fin de la Révolution française : qu'avez-vous découvert de nouveau dans votre recherche qui puisse éclairer la complexité de ces rapports ?

2. Cette époque des relations tumultueuses, tendues, entre le Vatican et Paris est-elle vraiment terminée ? Les tenants d'une laïcité radicale ne pourraient-ils pas rallumer des feux que l'on penserait apaisés ?

"Ces relations tumultueuses et tendues, comme vous dites, furent plus complexes et nuancées qu'on ne le croit. Qui se rappelle qu'en 1892, le pape Léon XIII invite les catholiques français à accepter l'autorité de la République ? Qu'en 1904, les plus radicaux des républicains refusent la « séparation » parce qu'elle empêchera l'État de dominer l'Église ? Il est vrai que les choses ont évolué, après guerre, dans le sens d'un apaisement, voire d'une véritable coopération entre la République et le Saint-Siège. Revenu au pouvoir en 1958, de Gaulle a tout fait pour rapprocher la France de Jean XXIII et de Paul VI, notamment sur le plan diplomatique. C'est avec la victoire de l'union de la gauche, en 1981, que l'anticléricalisme revient en force - qu'on se rappelle la querelle scolaire menée par le gouvernement Mauroy en 1984 ! Mais c'est plus tard que l'Église va perdre son statut d'interlocuteur obligé de l'État dans tous les grands débats publics. Sur fond de lente déchristianisation de la société française, la Manif pour tous (2013) et le rapport Sauvé sur la

pédophilie (2021) contribueront à marginaliser l'Église, à la transformer en une sorte de lobby qu'on consulte à peine sur les sujets sociétaux comme l'introduction de l'IVG dans la Constitution ou la fin de vie."

3. Admettons que le catholicisme français soit désormais « marginalisé » dans la société comme vous l'expliquez, mais a-t-il vraiment perdu son poids politique et sociétal ?

"La sécularisation de la société française n'est pas contestable. Tous les chiffres concordent. Ceux qu'on appelle les catholiques « pratiquants réguliers » représentent environ 4 % de la population française. Ce n'est pas leur manque de respect que de dire qu'ils sont une minorité ! Il y a de moins en moins de chrétiens affichés dans les allées du pouvoir, et pas seulement à gauche. On a bien vu pendant le Covid, en 2020, que les dirigeants faisaient peu de cas des chrétiens lors des mesures prises contre la pandémie. Et il faut bien dire que du côté de l'Église, après tant de papes francophiles comme Jean-Paul II et Benoît XVI, le pape François ne s'est pas beaucoup intéressé à la France, laquelle ne compte plus beaucoup d'éminents représentants à la curie romaine."

4. Le poids de l'influence d'une religion se mesure-t-il pour autant à l'aune du nombre de ses fidèles ? Près de la moitié des Français ne s'affirment-ils pas comme encore « catholiques » ?

5. Vous montrez toutefois avec précision combien le poids politique des électeurs catholiques, même marginal - ce qui fait parfois la différence pour des élections importantes -, est courtisé, selon les besoins, par les différents présidents : qu'est-ce que cela exprime, au fond, de l'influence potentielle du catholicisme ?

6. Est-ce que l'Église catholique, finalement toujours légitimiste, sauf sur quelques questions éthiques, s'opposerait pour les élections européennes notamment, aux tendances identitaires, voire nationalistes qui séduisent une bonne partie des catholiques, jeunes en particulier, qui annoncent vouloir voter en ce sens ?

7. Le 8 décembre 2024, Notre-Dame de Paris rouvrira ses portes. Vous évoquez la surprise de l'attachement au catholicisme, ou à ses symboles, qui fut exprimé au-delà des clivages habituels, lors de ce drame. Est-ce une émotion passagère ou un signal important ?

"L'émotion collective ressentie le 15 avril 2019 lors de l'incendie de Notre-Dame est venue rappeler avec fracas que la France, au-delà des péripéties politiques et sociétales, est profondément chrétienne - ce qui n'enlève rien, bien sûr, à ses racines gréco-romaines, juives, germaniques ou humanistes ! Mais face aux menaces qui pèsent sur la nation française, ignorer ou occulter son héritage chrétien serait une erreur grossière..."

[Lire la suite](#)



SPORT ET VOILE ISLAMIQUE



Grenoble | Conférence avec les “hijabeuses” : la froide colère d’élues iséroises

L'association des femmes élues de l'Isère a peu goûté la prochaine venue à Grenoble de jeunes femmes qui militent pour l'autorisation du voile islamique sur les terrains de football en France.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it/)